

Québec, le 21 février 2006

M. Christian Lalonde  
Directeur Région Nord et Est  
Ville de Montréal  
303 rue Notre-Dame Est, bureau 5.425  
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

**Objet : Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides dans Montréal-Est.**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 13, 14 et 15 février derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Comment sont évalués les risques d'accidents associés au transport des matières dangereuses en provenance ou vers les installations de Canterm terminaux canadiens, et ce, en considérant les divers modes de transport possibles : par voie maritime (Port de Montréal), par camion-citerne, par train et par pipeline ?
2. De quelle façon, la Ville de Montréal s'assure-t-elle de la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur ?

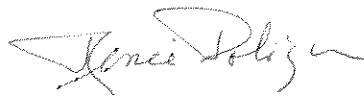
**Questions demandées lors de l'audience publique dont les réponses sont en attente :**

1. Quelle est la juridiction de la Ville de Montréal quant aux exigences en matière de bruit au quai n° 94 du Port de Montréal et quels sont les recours possibles de la Ville pour assurer une protection suffisante des citoyens à l'égard de cette nuisance ?
2. Quels seraient les impacts d'un éventuel boulevard Bourget sur le trafic avoisinant ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission



Renée Poliquin

c.c. Michel Archambault  
Directeur de l'arrondissement  
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve